

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/11/2022
Reçu en préfecture le 22/11/2022
Affiché le
ID : 029-212902647-20221117-20221101-DE

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle ty léon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire, et suivant convocation adressée individuellement le 10 novembre. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Valérie PAUL et David LE BORGNE, absents excusés.

David LE BORGNE a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ.

Secrétaire : Virginie MASSEY.

Membres en exercice :	Présents :	Votants :	Pour :	Contre : 0	Abstention : 0
	13	14	14		

OBJET : CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DU PÔLE ENFANCE REGROUPANT UNE MAM ET UN ALSH/GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que la signature du terrain a eu lieu au 11 juillet à 11h00 chez le notaire. Des réunions régulières ont été organisées avec le FIA du Conseil Départemental. Suite au conseil du 19 octobre, des courriers ont été adressés à 4 architectes.

3 maitres d'œuvres ont répondu favorablement.

Monsieur le Maire présente les 3 propositions d'honoraires.

Après étude des dossiers, Monsieur Propose de travailler avec Monsieur PRIGENT David.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- **DONNE** son accord pour travailler avec Monsieur PRIGENT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la proposition de Monsieur PRIGENT.
- **SIGNER** les documents concernant ce dossier.



Le Maire

Bernard MICHEL